

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 17 octobre 2014

Délibération n° 90-2014

Le Conseil d'administration se prononce favorablement sur l'enveloppe de la formation selon les critères suivants :

- Choix d'analyser le résultat net sur 3 ans des composantes pour déterminer la dotation de chacune
- Choix de laisser la totalité de leurs ressources propres aux composantes.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 18

Pour :	16
Contre :	0
Abstention(s) :	1
Refus de vote :	1

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Tableau « construction budgétaire des dotations des composantes - 2015 »

23 OCT. 2014

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le :

Document mis en ligne le : 23 OCT. 2014